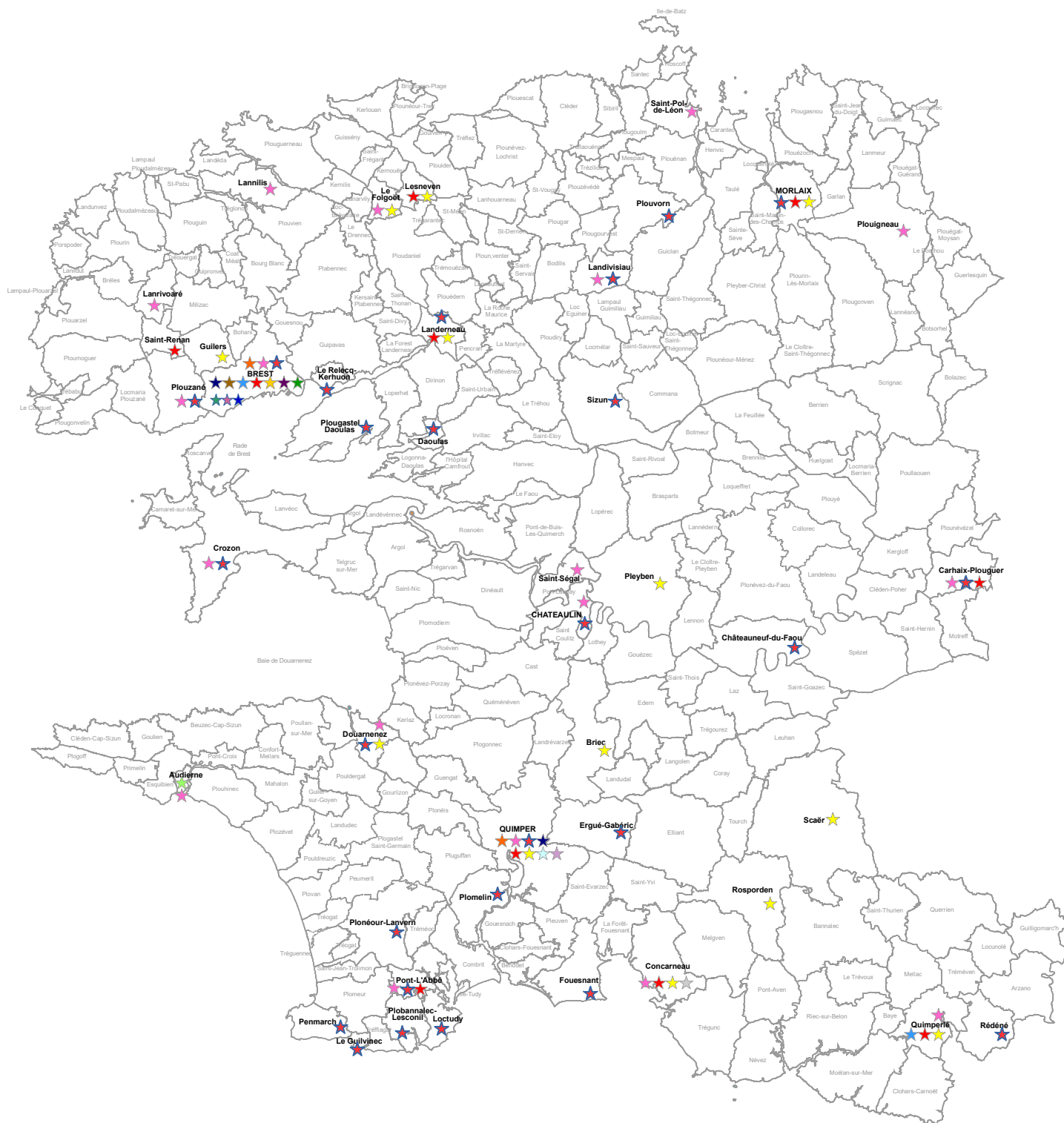




**Direction  
Départementale  
de la Cohésion Sociale**

**L'AIDE  
ALIMENTAIRE  
DANS LE  
FINISTÈRE**

<b>Banque Alimentaire</b>
<b>Restos du Cœur</b>
<b>Secours Populaire</b>
<b>Secours Alimentaire Cap Sizun</b>
<b>Secours Catholique</b>
<b>Halte accueil Frédéric Ozanam</b>
<b>Société St Vincent de Paul</b>
<b>Croix Rouge</b>
<b>CCAS Épiceries Sociales</b>
<b>AGEHB</b>
<b>C.A.C.E. ENTRAIDE</b>
<b>Association MOSAÏK</b>
<b>Konkern Solidarité</b>
<b>Entraide et Amitié</b>
<b>Le Pain et la Parole</b>
<b>AGORAé</b>
<b>Point 48</b>
<b>BETHLEHEM 29</b>



- |   |                        |
|---|------------------------|
| ★ La Banque Alimentaire                       | ★ AGEHB – Le Phare     |
| ★ Les Restos du Cœur                          | ★ C.A.C.E. Entraide    |
| ★ Le Secours Populaire                        | ★ Association Mosaïk   |
| ★ Le Secours Alimentaire du Cap Sizun         | ★ Konkern Solidarité   |
| ★ Le Secours Catholique                       | ★ Entraide et Amitié   |
| ★ Halte accueil Frédéric OZANAM               | ★ Le Pain et la Parole |
| ★ Société St Vincent de Paul                  | ★ Agoraé               |
| ★ Croix-Rouge du Finistère                    | ★ Point 48             |
| ★ CCAS, épiceries sociales, restaurant social | ★ BETHLEHEM 29         |

La plaquette Aide Alimentaire élaborée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les acteurs de l'aide alimentaire du Finistère, présente les principaux opérateurs associatifs et quelques initiatives locales d'aide alimentaire portées par des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS – CIAS).

L'intervention des CCAS notamment prend des formes variées :

- gestion d'une épicerie sociale et d'un restaurant social à Quimper,
- coordination des opérateurs de l'aide alimentaire à Brest, pilotage du Réseau Isolement-précarité en lien avec certaines associations actives dans l'aide alimentaire,
- distribution directe de repas ou colis, de bons alimentaires.

La présentation commune des actions d'aide alimentaire doit également favoriser la connaissance réciproque des associations et des centres communaux d'action sociale œuvrant dans ce domaine, et développer à terme un travail en réseau, dans le respect de la liberté de chaque opérateur.

La procédure d'habilitation nationale des personnes morales de droit privé avec une activité à vocation nationale mise en œuvre par le Ministère chargé de l'Alimentation et le Ministère chargé de la lutte contre l'exclusion (arrêté du 25 février 2013 et arrêté du 11 juillet 2014), concerne 18 structures nationales.

Depuis 2014 l'habilitation des personnes morales de droit privé avec une activité locale relève du Préfet de Région. 14 associations finistériennes sont habilitées, 80 en Bretagne.

Liste des associations habilitées : <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Les-personnes-morales-de-droit>

Dossier des demandes d'habilitation : <http://www.bretagne.drjscs.gouv.fr>

## Sommaire

La banque alimentaire.....	4
Les restos du cœur.....	6
Le secours populaire.....	8
Le secours alimentaire du Cap Sizun.....	11
Le secours catholique.....	12
La halte accueil Frédéric Ozanam.....	14
La société Saint Vincent de Paul.....	15
La croix rouge.....	17
Les épiceries sociales et CCAS.....	19
AGEHB.....	35
C.A.C.E. ENTRAIDE.....	37
Association MOSAÏK.....	38
Konkern Solidarité.....	39
Entraide et Amitié.....	40
Le Pain et la Parole.....	41
Agoraé.....	42
Point 48.....	43
BETHLEHEM 29.....	44



<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Présentation</b></p>	<p>Association loi 1901, la Banque Alimentaire du Finistère a été déclarée le 1<sup>er</sup> octobre 1991. Elle est adhérente à la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA). Elle a pour objectif de venir en aide aux plus démunis sur le plan alimentaire. Elle rassemble gratuitement et stocke des denrées en provenance de diverses sources : l'Union Européenne (Programme Européen d'Aide aux plus Démunis), la République Française (Programme National d'Aide Alimentaire), les industries agroalimentaires locales, la « ramasse » journalière dans les Grandes et Moyennes Surfaces et une collecte annuelle fin novembre dans les Grandes et Moyennes Surfaces auprès des clients. La Banque Alimentaire ne distribue pas en direct aux personnes en situation de précarité. Elle passe par les CCAS et des associations humanitaires et caritatives qui accordent les aides alimentaires sur des critères de ressources. Si cette activité repose sur le bénévolat de ses 104 membres, il y a deux salariés permanents, des camions à faire tourner, des consommations d'électricité pour les 5 chambres froides, des loyers pour les entrepôts de Quimper et de Brest, du matériel informatique à renouveler régulièrement. Quantité distribuée en 2018 : 1 460 tonnes destinées à 110 CCAS et 28 associations partenaires pour le bénéfice de plus de 8 459 personnes.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Distribution</b></p>	<p>La Banque Alimentaire s'est dotée d'équipements frigorifiques ad hoc. Il est demandé aux CCAS et associations une Participation Contractuelle de Solidarité (P.C.S.) en fonction du nombre de personnes aidées. C'est une partie du budget, complétée par des subventions des collectivités et des dons.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Autres actions</b></p>	<p>La Banque Alimentaire laisse le rôle de l'accompagnement social de ses bénéficiaires à ses partenaires que sont les CCAS, les Épiceries Sociales et les associations qui ont recours à elle. On notera que les Épiceries Sociales constituent des paliers supplémentaires dans l'accompagnement social, qui se réduit de moins en moins à la distribution de colis. Cela n'empêche pas la Banque Alimentaire d'être à l'écoute de ces partenaires dans le cadre de ses réunions de secteurs et des réunions de partenaires. Elle leur propose des stages de formation à l'écoute sous la conduite de psychologues, et des stages d'hygiène et de sécurité alimentaires animés par des experts, plusieurs fois par an. Ces stages ont beaucoup de succès. D'autre part, il peut être mis à la disposition des partenaires une cuisinette mobile transportable dans le coffre d'une voiture, dans le but d'organiser des ateliers cuisine.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Partenariat</b></p>	<p>La Banque Alimentaire est présente sous la forme d'un stand d'information à des manifestations organisées par des partenaires : Fraich'Attitude, Carrefour des Communes, Carrefour de la solidarité, Journée du Bénévolat, Semaine du Goût ...</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Formation</b></p>	<p>Les deux salariés participent aux stages de formations organisés par des compétences extérieures en matière d'hygiène et de sécurité alimentaires, d'informatique, de conduite de chariot élévateur. Les 104 bénévoles ont la possibilité de s'inscrire à des stages d'hygiène et de sécurité alimentaires, d'informatique, de conduite de chariot élévateur, stages organisés sur les sites de Quimper et de Brest, plusieurs fois par an. Chaque mois, une réunion générale des bénévoles permet de diffuser l'information sur le champ de l'activité et de recueillir les avis des uns et des autres.</p>

Localisation et fonctionnement

**QUIMPER Antenne départementale**

47, rue Pierre Mendès France – 29000 QUIMPER  
Tél : 02 98 53 48 11 (répondeur) – Fax : 02 98 53 48 13  
[BA290@banquealimentaire.org](mailto:BA290@banquealimentaire.org)

Permanence du lundi au vendredi - 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Le courrier est relevé quotidiennement.

La réception des marchandises s'effectue tous les jours ouvrables, de préférence sur préavis téléphonique ou par mail du fournisseur ou du transporteur.

**BREST Délégation locale**

9, rue de Kervezennec – 29200 BREST  
Tél : 02 29 63 44 37 – Fax : 02 98 02 06 02  
[bancalim.brest@wanadoo.fr](mailto:bancalim.brest@wanadoo.fr)

Permanence du lundi au vendredi - 9h00 à 12h00

Référent

Martine NIEDZIALEK, Présidente

# LES RESTOS DU CŒUR



<b>Présentation</b>	<p>L'association a pour objet d'aider et d'apporter, sur le territoire du Finistère, une assistance bénévole aux personnes en difficulté, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, notamment dans le domaine alimentaire par la distribution de denrées, et d'une manière générale par toute action d'insertion dans la vie sociale et l'activité économique.</p> <p>L'association départementale est liée à l'association nationale par un contrat d'agrément annuel qui fixe les règles de son fonctionnement administratif et financier, ainsi que les modalités d'aide aux personnes accueillies, dans le respect de la charte des bénévoles des Restaurants du Cœur.</p>
<b>Ouverture</b>	<p>Les périodes et jours d'ouvertures varient selon les centres, les consulter directement pour informations.</p>
<b>Modalités</b>	<p>La personne qui se présente aux Restos du Cœur est accueillie par un binôme d'« inscripteurs » formés dans ce but. Sur présentation de justificatifs, elle est inscrite en fonction d'un barème basé sur les minima sociaux, établi annuellement par l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.</p> <p>Les Restos donnent gratuitement aux familles inscrites la nourriture pour préparer chez soi des repas complets et équilibrés (protéines, légumes, féculents et laitages) [6 repas par personne et par semaine].</p>
<b>Autres actions</b>	<p>Des activités d'aide à la personne sont proposées par les Restos du Cœur, et diffèrent en fonction des possibilités des centres (vestiaire, coin coiffure, aide aux vacances, Resto bébés à Brest, aide à la recherche d'emploi...).</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Relations amicales et d'échanges avec d'autres associations caritatives au plan local.</p> <p>Relations avec COALLIA.</p>
<b>Formations</b>	<p>Les formations internes aux Restos du Cœur, sont dispensées principalement par le service formation de l'association.</p>
<b>Localisation</b>	<p style="text-align: center;"><b>Siège départemental</b> 27, rue de la mairie – 29590 ST SEGAL Tél : 02 98 86 50 53</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:ad29.siege@restosducoeur.org">ad29.siege@restosducoeur.org</a> – <a href="http://rdc29.restosducoeur.org">http://rdc29.restosducoeur.org</a></p>

<b>Audierne</b>	Lieu dit Roz Ar Brefet - 29770 AUDIERNE Tél : 09 60 52 29 99 - <a href="mailto:restosducoeur.audierne@orange.fr">restosducoeur.audierne@orange.fr</a>
<b>Brest</b>	27, rue Roger Salengro – 29200 BREST Tél : 09 60 43 05 22 – <a href="mailto:brestrestos@wanadoo.fr">brestrestos@wanadoo.fr</a>
<b>Carhaix</b>	5, rue Henri Leclerc – 29270 CARHAIX Tél : 09 60 47 29 52 – <a href="mailto:restoducoeur.carhaix@orange.fr">restoducoeur.carhaix@orange.fr</a>
<b>Châteaulin</b>	30A, quai Charles de Gaulle – 29150 CHATEAULIN Tél : 09 66 00 42 21 – <a href="mailto:restoducoeur.chateaulin@orange.fr">restoducoeur.chateaulin@orange.fr</a>
<b>Concarneau</b>	5, rue Maréchal Foch – 29900 CONCARNEAU Tél : 09 61 32 36 61 – <a href="mailto:restosducoeur.concarneau@orange.fr">restosducoeur.concarneau@orange.fr</a>
<b>Crozon</b>	ZA de Kerdanvez – 29160 CROZON Tél : 09 65 20 44 16 – <a href="mailto:restoducoeur.crozon@orange.fr">restoducoeur.crozon@orange.fr</a>
<b>Douarnenez</b>	9, bd de la France Libre – 29100 DOUARNENEZ Tél : 09 61 22 39 83 – <a href="mailto:restoducoeur.douarnenez@orange.fr">restoducoeur.douarnenez@orange.fr</a> (Annexe à Audierne)
<b>Landivisiau</b>	5, rue des Capucins – 29400 LANDIVISIAU Tél : 09 62 56 88 89 – <a href="mailto:restoducoeur.landivisiau@orange.fr">restoducoeur.landivisiau@orange.fr</a>
<b>Lannilis</b>	2, allée verte – 29870 LANNILIS Tél : 09 62 13 99 14 – <a href="mailto:restoducoeur.lannilis@orange.fr">restoducoeur.lannilis@orange.fr</a>
<b>Lanrivouaré</b>	Zone de Kerdrioual – 29290 LANRIVOARE Tél : 02 98 32 64 04 – <a href="mailto:restoducoeur.lanrivoare@orange.fr">restoducoeur.lanrivoare@orange.fr</a> (Annexe à Plouzané)
<b>Lesneven</b>	Espace Kermaria – 29260 LE FOLGOET Tél : 09 63 26 75 22 – <a href="mailto:restoducoeur.lesneven@orange.fr">restoducoeur.lesneven@orange.fr</a>
<b>Morlaix</b>	Trévidy – 29610 PLOUIGNEAU Tél : 09 60 07 94 12 – <a href="mailto:restosducoeur.morlaix@orange.fr">restosducoeur.morlaix@orange.fr</a>
<b>Plouzané</b>	Centre social Bourg – Allée des Ajoncs d'Or – 29280 PLOUZANÉ
<b>Pont-L'Abbé</b>	3, rue du Menhir – 29120 PONT-L'ABBÉ Tél : 09 64 19 02 58 – <a href="mailto:restoducoeur.pontlabbe@orange.fr">restoducoeur.pontlabbe@orange.fr</a>
<b>Quimper</b>	24 bis, avenue de Ty Douar – 29000 QUIMPER Tél : 09 63 48 53 75 – <a href="mailto:restoducoeur.quimper@orange.fr">restoducoeur.quimper@orange.fr</a>
<b>Quimperlé</b>	12, rue Clohars – 29300 QUIMPERLÉ Tél : 09 64 45 14 34 – <a href="mailto:restoducoeur.quimperle@orange.fr">restoducoeur.quimperle@orange.fr</a> (Annexe à Moëlan/ Mer)
<b>St Pol de Léon</b>	Salle des permanence – Manoir de Kéroulas – 29250 ST POL DE LEON Tél : 09 61 33 46 64 – <a href="mailto:restoducoeur.stpoldeleon@orange.fr">restoducoeur.stpoldeleon@orange.fr</a>



Présentation	<p>L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.</p> <p>Quantité distribuée en 2016 : 1 200 tonnes.</p>
Localisation	<p style="text-align: center;"><b>Fédération du Finistère</b>          31 rue Frédéric Chopin – 29200 BREST          Tél : 02 98 44 80 43 – <a href="mailto:contact@spf29.org">contact@spf29.org</a> – <a href="http://www.spf29.org">www.spf29.org</a></p> <p>Ouvert du lundi au vendredi - 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00</p>
Fonctionnement	<p><b>BREST :</b>  <b>Ouverture</b> : du lundi au vendredi - 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00  <b>Période couverte</b> : toute l'année.</p> <p>Distribution de produits alimentaires et d'hygiène en fonction des arrivages.          Accueil sur rendez-vous avec entretien. Participation de 3 € demandée.</p>
Autres actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aide juridique,</li> <li>- accompagnement scolaire,</li> <li>- aide à la recherche d'emploi,</li> <li>- cours de français/langues étrangères,</li> <li>- salon de coiffure.</li> <li>- offre de vestiaire,</li> <li>- aide à partir en vacances,</li> <li>- bibliothèque,</li> <li>- Ateliers : cuisine, tricot,</li> </ul>
Partenariat	<p>Partenariats multiples avec d'autres associations d'aide aux personnes en difficulté tant sur le plan local, départemental, régional ainsi qu'avec des fournisseurs de produits alimentaires, coopératives, magasins...</p> <p>Brest : partenariat avec une école de coiffure / soins esthétiques.</p>
Lieux de distribution	<p style="text-align: center;"><b>Comités et antennes</b>  <i>horaires détaillés sur <a href="http://www.sp29.org">http://www.sp29.org</a></i></p> <p><b>Carhaix</b> 4, rue Renan – 29270 CARHAIX          Tél : 02 98 93 72 49 – <a href="mailto:secourspopulaire.carhaix@orange.fr">secourspopulaire.carhaix@orange.fr</a>          Mercredi 14h00 à 17h00 – Vendredi 14h00 à 16h00</p> <p><b>Châteaulin</b> Place du champ de foire – 29150 CHATEAULIN          Tél : 02 98 86 25 06 – <a href="mailto:spfchateaulin@orange.fr">spfchateaulin@orange.fr</a>          Du lundi au vendredi - 13h30 à 17h00</p> <p><b>Châteauneuf</b> 13 rue du Général de Gaulle – 29520 CHATEAUNEUF          Tél : 02 98 81 70 28 – <a href="mailto:chateauneuf.secourspopulaire@laposte.net">chateauneuf.secourspopulaire@laposte.net</a>          1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mercredi du mois - 9h30 à 12h00 – 14h00 à 16h30</p> <p><b>Crozon</b> 38 rue de la Marne – 29160 CROZON          Tél : 02 98 26 23 82 – <a href="mailto:secourspopulairecrozon@orange.fr">secourspopulairecrozon@orange.fr</a>          Tél : 07 86 70 85 39          Mardi et jeudi - 13h30 à 15h30</p>



## Comités et antennes (suite)

- Daoulas** 3 bis, rte de la gare – 29460 DAOULAS  
Tél : 02 98 25 92 20 – [spfdaoulas@free.fr](mailto:spfdaoulas@free.fr)  
Mardi 9h30 à 11h30 – Mercredi 13h30 à 16h00
- Douarnenez** 17 bis, rue Croas Talud – 29100 DOUARNENEZ  
Tél : 02 98 92 19 62 – [secours-pop-dz@orange.fr](mailto:secours-pop-dz@orange.fr)  
Mardi 15h00 à 17h30 – Vendredi 16h00 à 18h30
- Ergué-Gabéric** Venelle de la mairie – 29500 ERGUÉ-GABÉRIC  
Mercredi 16h30 à 18h30 – Un jeudi sur deux 14h00 à 16h00
- Fouesnant** Pôle associatif – Rue de Kerourgué – 29170 FOUESNANT  
[spf.fouesnant@gmail.com](mailto:spf.fouesnant@gmail.com)  
Vendredi 10h00 à 12h00 tous les 15 jours
- Guilvinec** 20, rue Emile Zola – 29730 LE GUILVINEC  
Tél : 02 98 58 90 82 – [spfguilvinec@bbox.fr](mailto:spfguilvinec@bbox.fr)  
Vendredi 14h00 à 16h30
- Landerneau** ZA de St-Ernel – 29800 LANDERNEAU  
Tél : 02 98 21 34 77 – [secourspopulaire29800@gmail.com](mailto:secourspopulaire29800@gmail.com)  
Lundi 13h30 à 16h00 – Mercredi 13h30 à 16h30 - Vendredi 13h30 à 17h00
- Landivisiau** 22 rue d'Arvor – 29400 LANDIVISIAU  
Mardi et jeudi après-midi
- Lesconil** Maison des associations – 8, rue Jean Jaurès – 29740 LESCONIL  
Vendredi 14h30 à 16h30
- Loctudy** Maison des associations – Rue de Poulpeye – 29750 LOCTUDY  
Tél : 02 98 87 46 39  
Jeudi 14h30 à 16h30
- Morlaix** 27, rue de la carrière – 29600 MORLAIX  
Tél : 02 98 88 38 91 – [secourspopulairemorlaix@orange.fr](mailto:secourspopulairemorlaix@orange.fr)  
Lundi et mardi 14h00 à 16h00 – Mercredi et vendredi 9h00 à 11h00
- Penmarc'h** Rue Lucien Le Lay – 29760 PENMARC'H  
[spfpenmarch@orange.fr](mailto:spfpenmarch@orange.fr)  
Jeudi et samedi 10h00 à 12h00
- Plomelin** Salle de la MPT – 54, Hent Kerfram – 29700 PLOMELIN  
Tous les 15 jours le mercredi 16h30 à 17h30 et le vendredi 10h00 à 12h00
- Plonéour-Lanvern**  
Place Amiral Ronarc'h – 29720 PLONÉOUR-LANVERN  
Mardi 14h00 à 16h30
- Plougastel** 11, rue Kerbrat – 29470 PLOUGASTEL  
Tél : 02 98 37 85 70 - [spfplougastel@gmail.com](mailto:spfplougastel@gmail.com)  
Lundi et vendredi 14h00 à 17h00 – Samedi 10h00 à 12h00
- Plouvorn** Maison du Guéven – 29400 PLOUVORN  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi 14h00 à 17h00

## Comités et antennes (suite)

<b>Lieux de distribution</b>	<b>Plouzané</b>	2, rue de Kerallan – 29280 PLOUZANÉ Lundi et mardi 14h00 à 17h00 – Jeudi 15h00 à 18h00
	<b>Pont-l'Abbé</b>	MPT rue du petit train – 29120 PONT-L'ABBÉ Tél : 02 98 87 01 96 – <a href="mailto:spfpontlabbe@orange.fr">spfpontlabbe@orange.fr</a> Lundi à vendredi 14h00 à 17h00 + Lundi matin
	<b>Quimper</b>	14 B, avenue de la libération – 29000 QUIMPER Tél : 02 98 53 40 59 – <a href="mailto:spf.quimper@orange.fr">spf.quimper@orange.fr</a> Mardi 14h00 à 17h00 – Jeudi 9h30 à 12h00 - 14h00 à 17h00
	<b>Quimperlé</b>	Kerganet 29300 RÉDÉNÉ Tél : 02 98 35 00 65 – <a href="mailto:secours-populaire-dequimperle@orange.fr">secours-populaire-dequimperle@orange.fr</a> Mardi mercredi vendredi 14h00 à 17h00
	<b>Relecq-Kerhuon</b>	Rue Le Reun – 29480 LE RELECQ-KERHUON Tél : 02 98 30 54 07 – <a href="mailto:spkerhuon@orange.fr">spkerhuon@orange.fr</a> Mardi et jeudi 14h00 à 17h00 - 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> jeudi 9h30 à 12h00
	<b>Sizun</b>	49 ter rue de l'Argoat – 29450 SIZUN <a href="mailto:secourspopulairesizun@orange.fr">secourspopulairesizun@orange.fr</a> Lundi 14h00 à 16h45

**Référent**

Martine ELIÈS, Secrétaire Générale de la Fédération Secours Populaire 29

## LE SECOURS ALIMENTAIRE DU CAP SIZUN

Présentation	<p>Le Secours Alimentaire du Cap Sizun, association intercommunale créée en 2001, accueille les personnes en difficulté (personnes seules ou familles).</p> <p>Ses bénévoles sont issus des dix centres communaux d'action sociale du Cap-Sizun.</p> <p>Quantité distribuée en 2017 : 21 tonnes.</p>
Localisation	<p>Couvre <b>11 communes</b> du Cap Sizun :</p> <p>Audierne, Beuzec-Cap-Sizun, Cléden-Cap-Sizun, Esquibien, Goulien, Mahalon, Confort-Meilars, Plogoff, Pont-Croix, Primelin et Plouhinec.</p> <p><b>Lieu de distribution :</b>     rue du 14 juillet – 29970 AUDIERNE</p> <p style="text-align: right;">Tél : 02 98 75 06 73 – <a href="mailto:secours.alimentaire@orange.fr">secours.alimentaire@orange.fr</a></p>
Fonctionnement	<p><b>Ouverture</b> : jeudi 9h00 à 11h00</p> <p><b>Période couverte</b> : toute l'année</p> <p>Distribution de paniers repas.</p> <p>Orientation par un centre communal d'action sociale ou un travailleur social.</p> <p>Participation de 1 € par semaine pour une personne seule, 1,50 € pour une famille de 2 à 3 personnes, 2 € pour 4 personnes et plus.</p>
Partenariat	<p>Banque Alimentaire.</p>
Formation	<p>Assurée par la Banque Alimentaire.</p>
Réfèrent	<p>Esther DE COOMAN, Présidente</p>

## Présentation

Association de loi 1901 à but non lucratif, le Secours Catholique, reconnu d'utilité publique depuis 1962, lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion et cherche à promouvoir la justice sociale.

## Localisation

### Siège départemental – Délégation du Finistère

14 rue de la Troménie – BP 1246 – 29102 QUIMPER CEDEX

Tél : 02 98 55 60 80 – [finistere@secours-catholique.org](mailto:finistere@secours-catholique.org)

Coordonnées des équipes :

<http://finistere.secours-catholique.org/nous-trouver148>

### Lieux de distribution

**Quimper** : 76 bd des Frères Maillet – 29000 QUIMPER

Tél : 02 29 40 94 23 – [catholique.secours@wanadoo.fr](mailto:catholique.secours@wanadoo.fr)

Mardi à vendredi 14h30 à 16h30

**Brest** : 5 rue Auguste Le Faux – 29200 BREST

Tél : 02 98 46 47 02 – [secours.catho.brest.ville@gmail.com](mailto:secours.catho.brest.ville@gmail.com)

Lundi à vendredi 9h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

## Fonctionnement

- Distribution de colis alimentaire,
- Orientation par un référent social,
- Les personnes sont reçues sur rendez-vous,
- Critère : niveau de ressources,
- Pas de participation financière.

## Autres actions

- Accueil individuel et familial (Les P'tits Plus), écoute, convivialité,
- Insertion sociale,
- Insertion professionnelle (Carrières Emploi),
- Vestiaires, boutique de jouets,
- Café solidaire à Quimper,
- Tournées de rue,
- Initiation informatique,
- Apprentissage du français...

<b>Partenariat</b>	La Banque Alimentaire.
<b>Formation</b>	Les formations des salariés et des bénévoles sont organisées en interne, par des bénévoles du Secours Catholique, dans le département du Finistère.
<b>Référent</b>	Isabelle BISEAU, Présidente

# HALTE ACCUEIL FRÉDÉRIC OZANAM



Présentation	<p>Association loi 1901, affiliée à la Société St Vincent de Paul (SSVP), située à Brest dont l'objet social est d'offrir à toute personne en situation sociale difficile :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un accueil de jour les week-ends et jours fériés, tout au long de l'année, dans un cadre agréable et convivial,</li> <li>- un accompagnement spécifique pour les personnes désirant renouer avec les services sociaux.</li> </ul> <p>L'ensemble de ces activités se faisant dans le respect de la dignité de la personne humaine et en ne se limitant pas à l'assistantat. Quantité distribuée en 2017 : 44,522 tonnes.</p>
Localisation	<p style="text-align: center;"><b>Antenne départementale</b> L'association est affiliée directement au siège de la SSVP.</p> <p style="text-align: center;"><b>Lieu de distribution</b> 80 bd Montaigne - 29200 BREST Tél : 02 98 80 00 55 – <a href="mailto:lahalte.brest@sfr.fr">lahalte.brest@sfr.fr</a> - <a href="http://www.lahalte-brest.fr/">http://www.lahalte-brest.fr/</a></p> <p><b>Secteur couvert</b> : la ville de Brest avec quelques personnes des communes avoisinantes. <b>Ouverture</b> : samedis, dimanches et jours fériés – 9h00 à 17h00. <b>Période couverte</b> : toute l'année sans interruption.</p>
Fonctionnement	<p><b>- Distribution de colis, repas... :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Petit-déjeuner, repas de midi (participation 1 €),</li> <li>• Colis de dépannage (équivalent 4 repas pour 1 personne ; participation 2 €).</li> </ul> <p><b>- Hygiène :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Douche (gratuite),</li> <li>• Machine à laver (1 €) et sèche-linge (1 €).</li> </ul> <p>Pas d'obligation d'être orienté par un référent social, toute personne adulte isolée en situation sociale difficile peut être acceptée, les personnes sans domicile peuvent être accompagnées de leur(s) chien(s).</p> <p>Une participation pourra être demandée pour les tâches domestiques de la journée : couvert du repas de midi, vaisselle, nettoyage de la salle de restauration...</p>
Autres actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil individuel,</li> <li>- Écoute,</li> <li>- Insertion sociale,</li> </ul> <p>sont pratiqués pendant les permanences de week-end, ou en semaine sur rendez-vous.</p>
Réfèrent	<p style="text-align: center;">Hajiba ABOUZ, Directrice</p>

# SOCIÉTÉ ST VINCENT DE PAUL

## Conférence St Louis - Brest



## Conférence Quimperlé

<b>Présentation</b>	<p>Aider, assister, secourir matériellement et moralement ceux qui sont en détresse par une aide alimentaire, des distributions alimentaires et de vêtements, des visites à domicile.</p> <p>Quantité distribuée en 2017 :     173,800 tonnes (Brest)    8,959 tonnes (Quimperlé)</p>
<b>Localisation</b>	<p style="text-align: center;"><b>Siège Conférence St Louis - Brest</b> 4, rue Ambroise Paré – 29200 BREST Tél : 02 98 46 54 91</p> <p style="text-align: center;"><b>Aide alimentaire</b> Epicierie sociale St Vincent de Paul – 4, rue Ambroise Paré - 29200 BREST Tél : 02 98 46 54 91 – <a href="mailto:directionepicerie.csvpbrest@yahoo.fr">directionepicerie.csvpbrest@yahoo.fr</a> Mardi et jeudi - 9h30 à 12h30</p> <p style="text-align: center;"><b>Aide vestimentaire</b> Rue Michelet – sous l'église St Louis – 29200 BREST Mardi et vendredi – 14h00 à 17h00</p> <p style="text-align: center;"><i>Deux semaines de fermeture estivale et une semaine pendant les fêtes de fin d'année.</i> ---</p> <p style="text-align: center;">29 rue Brémond d'Ars 29300 QUIMPERLÉ Tél : 06 08 23 70 34 - <a href="mailto:armelle.lecorre@gmail.com">armelle.lecorre@gmail.com</a> <i>Pour l'ensemble des communes de la Communauté de communes du pays de Quimperlé.</i></p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><b>BREST</b> : Statut d'épicierie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Accès direct à l'épicierie avec entrée administrative sur place,</li><li>- Participation financière à hauteur de 10 % du prix grand public sur les denrées alimentaires, et de 30 % sur les produits non alimentaires.</li></ul> <p><b>QUIMPERLÉ</b> :</p> <p><b>Ouverture</b> : mardi et mercredi – 14h00 à 16h00</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Distribution de colis confectionnés à la demande,</li><li>- Participation à hauteur de 4 € / mois sur la base du volontariat,</li><li>- Colis d'urgence (1er colis sans prescription).</li></ul> <p><b>Modalités</b> : orientation par un référent social.</p>
<b>Autres actions</b>	<p><b>QUIMPERLÉ</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Lutte contre l'isolement : goûter mensuel au presbytère,</li><li>- Hébergement d'urgence,</li><li>- Bons d'essence.</li></ul> <p>sur prescription d'un référent social.</p>

Partenariat	Banque Alimentaire. (Brest et Quimperlé) Centre Leclerc (Quimperlé)
Réfèrent	<p style="text-align: center;"><b><u>BREST</u></b> : Xavier CRETAL, Président <b><u>QUIMPERLÉ</u></b> : Armelle LE CORRE, Présidente</p>



Présentation	<p>Par son statut d'auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge française est un acteur incontournable de l'urgence au quotidien comme des réponses aux situations d'exception.</p> <p>Quantité distribuée en 2017 : 18,346 tonnes (Carhaix).</p>
Agrément	<p>L'agrément national de sécurité civile a été délivré à la Croix-Rouge française le 15 septembre 2006 pour quatre secteurs d'activités, agrément renouvelé depuis, le dernier renouvellement datant du 17/05/18.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les opérations de secours à personnes,</li> <li>- le soutien aux populations sinistrées,</li> <li>- l'encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées,</li> <li>- les dispositifs prévisionnels de secours.</li> </ul> <p>Cet agrément, qui a valeur de « label qualité-confiance » vis-à-vis des pouvoirs publics, certifie que notre association, dont les moyens sont déclinés par unité locale, possède les qualifications et compétences pour garantir l'efficacité de ses actions.</p>
Localisation	<p style="text-align: center;"><b>Croix-Rouge Française</b>  <b>Direction Territoriale du Finistère</b>          4, rue du Conquet – BP 33118 – 29231 BREST Cedex 3          Tél 02 98 05 06 08 – <a href="mailto:dt29@croix-rouge.fr">dt29@croix-rouge.fr</a></p>
Aide alimentaire	<p>L'aide alimentaire est attribuée aux personnes en difficulté, en situation d'exclusion et/ou de grande précarité, sous forme de colis d'urgence, de panier ou de Chèques d'Accompagnement Personnalisés utilisables dans les magasins d'alimentation affiliés.</p> <p>Le principal lieu de distribution se trouve à l'unité locale de Carhaix qui couvre le secteur de Carhaix-Poher et effectue toutes les deux semaines une distribution à des dizaines de familles dirigées par les services sociaux. L'aide alimentaire est approvisionnée par la Banque Alimentaire.</p> <p>Des équipes de bénévoles des unités locales de Quimper et Brest effectuent des maraudes quasi quotidiennes, et proposent aux personnes rencontrées de la soupe, café, sandwiches, kits d'hygiène... et ainsi établissent le contact, échangent ou tout simplement les écoutent.</p> <p>Les unités locales de Lesneven, Concarneau, St Renan, Brest distribuent, en partenariat avec les services sociaux, des Chèques d'Accompagnement Personnalisé (CAP) aux familles en situation de précarité, leur permettant d'acheter fruits et légumes ou produits d'hygiène dans les magasins affiliés.</p>
Fonctionnement	<p><b>Ouverture</b> : Distribution alimentaire en fonction des heures d'ouverture des unités locales concernées.</p> <p>Attribution de Chèques d'Accompagnement Personnalisé (CAP) suivant les demandes des Assistants Sociaux.</p> <p><b>Modalités</b> : Orientation par un référent social, sur rendez-vous ou non. En règle générale, il n'y a pas de demande de participation.</p>

Autres actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil individuel,</li> <li>- Écoute,</li> <li>- Insertion sociale,</li> </ul> <p>selon les unités locales.  Concarneau et Landerneau travaillent également, en partenariat avec les banques à la mise en place de micro-crédit.</p>
Formation	Des bénévoles en interne.
Lieux de distribution	<p><b>Brest</b> 10 rue de Menguen (Zone du Vern) – 29200 BREST Tél : 02 98 41 79 15</p> <p><b>Carhaix</b> 2, rue de Kerniguez – 29270 CARHAIX Tél : 02 98 93 32 62</p> <p><b>Concarneau</b> 11, place du Marché Kerandon – 29900 CONCARNEAU Tél : 02 98 97 89 85</p> <p><b>Landerneau</b> Allée des Haras – 29800 LANDERNEAU Tél : 02 98 85 01 10</p> <p><b>Lesneven</b> Place de l'Europe – 29260 LESNEVEN Tél : 02 98 21 09 28</p> <p><b>Morlaix St Pol</b> Résidence de Kernéguès – 29600 MORLAIX Tél : 02 98 88 15 08</p> <p><b>Pont-l'Abbé</b> Rue de la gare – 29120 PONT-L'ABBÉ Tél : 02 98 82 34 34</p> <p><b>Quimper</b> 79, avenue Jacques Le Viol – 29000 QUIMPER Tél : 02 98 55 66 33</p> <p><b>Quimperlé</b> 10, rue de l'hôpital Fremeur – 29300 QUIMPERLÉ Tél : 02 98 39 16 55</p> <p><b>Saint-Renan</b> 1, rue Général de Gaulle – 29270 ST RENAN Tél : 02 98 84 90 70</p>
Référent	Patrice BATANY, Président de la direction territoriale

## **Les Centres Communaux (CCAS) et Intercommunaux (CIAS) d'Action Sociale**

Les centres communaux d'action sociale (CCAS) ou les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS), établissements publics à caractère administratif, mettent en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux pour répondre aux besoins de la population, familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes en difficulté.

Leurs missions s'exercent dans le cadre de l'aide sociale légale :

- lutte contre l'exclusion,
- domiciliation,
- instruction des demandes d'aide sociale.

ou de l'aide sociale facultative :

- aides financières,
- loisirs,
- vacances,
- portage de repas,
- logements d'urgence,
- aide alimentaire.

L'aide alimentaire s'exerce sous différentes formes :

- distribution de colis,
- épicerie sociale,
- restaurant social.

# CCAS DE BRIEC

## ÉPICERIE SOCIALE : « ESPACE COUP D'POUCE »

<b>Présentation</b>	<p>L'« Espace Coup d'Pouce » est un service qui regroupe une épicerie et un lieu d'activité. Il est ouvert aux habitants de Briec, Etern, Langolen, Landudal et Landrévarzec sous conditions de ressources.</p> <p>Au-delà de l'aide alimentaire, des ateliers d'insertion sociale et/ou professionnelle sont proposés. Ils visent à favoriser le lien social et à développer la confiance en soi.</p>
<b>Localisation</b>	<p style="text-align: center;"><b>Ouverture des droits</b> <b>CCAS de BRIEC</b> 67, rue du Général de Gaulle - 29510 BRIEC Tél : 02 98 57 93 11 – <a href="mailto:ccas@briec.bzh">ccas@briec.bzh</a> <i>Ouverture du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00 (fermé le jeudi matin)</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Epicerie</b> 67, rue du Général de Gaulle - 29510 BRIEC <i>Ouverture le jeudi 13h45 à 17h00 (toute l'année)</i></p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><b>Gestion par :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une équipe de professionnels composée de la responsable du pôle population, de la coordinatrice (responsable du service), d'une personne chargée de l'approvisionnement et de la maintenance du local,</li><li>- Une équipe de bénévoles (une dizaine) dont la contribution est précieuse notamment en matière d'approvisionnement et d'animation.</li></ul> <p><b>Modalités d'accès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Orientation par un travailleur social, un élu ou directement par l'intéressé.</li><li>- Évaluation du reste à vivre sur présentation de justificatifs par un travailleur social du CCAS de Briec pour les habitants de Briec et Langolen. (Concernant les habitants d'Etern, Landudal, Landrévarzec, ils sont reçus par un élu référent de leur commune).</li><li>- Calcul de la participation financière et contractualisation de la durée de l'accès et des objectifs fixés entre le CCAS et la personne concernée.</li></ul>
<b>Autres actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil individuel, écoute, information, orientation.</li><li>- Ateliers collectifs (cuisine, art thérapie, vestiaire, jardin solidaire, Noël solidaire...).</li><li>- Valorisation des compétences.</li><li>- Orientation vers acteurs et dispositifs locaux.</li></ul>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La Banque Alimentaire, l'ANDES, les commerces et artisans locaux pour l'approvisionnement.</li><li>- Le Secours Catholique pour financer la capacité d'achat des personnes sans ressource.</li><li>- Les CCAS d'EDERN, LANDREVARZEC, LANDUDAL, LANGOLEN pour l'accès à tous les habitants du territoire Glazik.</li></ul>
<b>Formation</b>	<p>Des agents et bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Hygiène et sécurité alimentaire,</li><li>- Accueil du public fragilisé,</li><li>- SST (Sauveteur Secourisme au Travail)</li></ul>
<b>Référent</b>	<p style="text-align: center;">Françoise PRAT, élue chargée de l'Action Sociale Christelle DUPIN, agent territorial, Responsable de l'Espace Coup d'Pouce</p>

# CCAS DE CONCARNEAU

## ÉPICERIE SOLIDAIRE ET SOCIALE « 'TI COUP DE POUCE »

<b>Présentation</b>	Quantité distribuée en 2017 : 23,55 tonnes
<b>Localisation</b>	<p style="text-align: center;"><b>Centre Communal d'Action Sociale</b> 14, rue de Courcy – 29900 CONCARNEAU Tél : 02 98 60 52 40</p> <p style="text-align: center;"><b>Ouverture</b> : lundi au vendredi – 8h30 à 12h00 – 13h30 à 17h00</p> <p style="text-align: center;"><b>Épicerie solidaire et sociale « 'Ti coup de pouce »</b> 14-16, rue Villebois-Mareuil – 29900 CONCARNEAU <b>Ouverture</b> : Lundi 13h30 à 17h30 – Mercredi 11h00 à 16h00</p>
<b>L'équipe</b>	<p>L'équipe de professionnelles est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La responsable du pôle accompagnement social,</li><li>- La coordinatrice (assistante de service social),</li><li>- La secrétaire médico-sociale,</li><li>- La chargée de gestion des stocks et accompagnement des bénévoles,</li><li>- La chargée de l'entretien des locaux et accompagnement des bénévoles.</li></ul> <p>Son fonctionnement est basé sur les principes de l'économie sociale et solidaire puisqu'il s'appuie sur la contribution précieuse de 25 bénévoles.</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p>Dans le cadre de l'aide alimentaire, le CCAS de Concarneau propose 3 types de dispositifs :</p> <p><b>- La délivrance de colis d'urgence</b> Lundi à vendredi - 9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h00 au CCAS. Limité à 3 colis par an et par ménage, sur demande d'un travailleur social.</p> <p><b>- L'accès à l'épicerie « 'Ti Coup de Pouce »</b> Constitution d'un dossier avec un travailleur social du territoire. Étude du dossier en commission d'accès à l'épicerie de Concarneau (CAEC) composée d'élus du CCAS, de partenaires institutionnels et associatifs. La commission prend appui sur un barème indicatif d'un « reste à vivre » (ressources – charges) mais c'est surtout l'exposé social qui est déterminant dans la décision prise par la commission. Si accord, rencontre avec le travailleur social de « 'Ti Coup de Pouce » afin qu'il lui explique le fonctionnement du dispositif. Accès à l'épicerie pour 3 mois, renouvellement possible. Les clients règlent leurs achats en espèces. Les produits sont en vente entre 10 % et 30 % de leur prix réel.</p> <p><b>- L'accès en urgence d'un mois à l'épicerie « 'Ti Coup de Pouce »</b> Le budget du ménage doit comporter un déséquilibre budgétaire nécessitant une aide alimentaire rapidement. Cet accès à « 'Ti Coup de Pouce » ne peut être sollicité que dans le cadre de l'urgence et respecter le barème de l'épicerie. Accès limité à un mois, non renouvelable le mois suivant. Limité à 1 fois par an. Demande étudiée chaque semaine et par la suite régularisée en CAEC.</p>

<b>Autres actions</b>	<p>L'épicerie « 'Ti Coup de Pouce » a pour objectif de ne pas être strictement un lieu de distribution alimentaire, mais surtout un lieu d'insertion sociale. Un travailleur social est présent sur place afin d'accompagner les clients sur le champ social en lien avec leur référent social.</p> <p>En parallèle des temps de vente, des ateliers collectifs sont proposés aux clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier cuisine,</li> <li>- Atelier relaxation.</li> </ul> <p>Des sorties sont également proposées (pêche à pied, balades sur les sentiers côtiers...).</p> <p>Un journal interne « la gazette de Ti Coup de Pouce » a également été créé par les clients et les bénévoles.</p> <p>Ces différents ateliers sont à l'initiative des clients, des bénévoles, des professionnels et/ou des partenaires. Nous travaillons donc avec les associations locales et le centre social afin que les personnes puissent poursuivre ces activités sur la commune.</p>
<b>Partenariat</b>	<p>L'épicerie « 'Ti Coup de Pouce » est le fruit d'un travail partenarial avec les institutions et associations locales (CDAS, DDCS, CAF, Mission Locale, l'unité locale de la Croix Rouge Française, le Secours Catholique et la Banque Alimentaire du Finistère).</p> <p>Elle travaille également avec certaines grandes et moyennes surfaces et boulangeries locales afin de récupérer des denrées.</p>
<b>Formation</b>	<p>Le Personnel et les bénévoles ont suivi des formations dispensées par la Banque Alimentaire et/ou par le CNFPT.</p>
<b>Référent</b>	<p>Nathalie MARECHAL, Responsable du pôle accompagnement social          Julia QUIDELLEUR, Assistante de service social – Coordinatrice de « 'Ti Coup de Pouce »</p>

**CCAS DE DOUARNENEZ**  
**ÉPICERIE SOCIALE « LE PANIER DE KER YS »**

<b>Présentation</b>	Quantité délivrée en 2017 : 27,961 tonnes.
<b>Localisation</b>	8, rue Ernest Renan – 29100 DOUARNENEZ Tél : 02 98 74 46 21 – <a href="mailto:ccas@mairie-douarnenez.fr">ccas@mairie-douarnenez.fr</a>  <b>Lieu de distribution</b> 8, rue Ernest Renan – 29100 DOUARNENEZ
<b>Fonctionnement</b>	<b>Ouverture</b> : mardi 9h30 à 11h30 – jeudi 14h00 à 16h00 <b>Période couverte</b> : 11 mois (fermeture en août) <b>Modalités de distribution</b> : - Orientation par un référent social (CDAS, Mission Locale), - Application d'un barème, - Participation financière : 10 % du coût des produits choisis par le bénéficiaire.
<b>Autres actions</b>	- Accueil individuel, - Écoute, - Ateliers cuisine, - Informatique.
<b>Partenariat</b>	Banque Alimentaire.
<b>Formation</b>	<b>Des salariés</b> : Hygiène et sécurité, Écoute, Incendie, Salarié Sauveteur Travail. <b>Des bénévoles</b> : Hygiène et sécurité.
<b>Référent</b>	François CADIC, Président du CCAS Muriel PORSMOQUER, Responsable épicerie

# CCAS DE GUILERS

## ÉPICERIE SOCIALE

<b>Présentation</b>	<p>Le CCAS de Guilers a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté dans le cadre de ses missions légales (lutte contre l'exclusion, instruction des demandes d'aide sociale, domiciliation des personnes sans résidence stable) et de ses missions facultatives :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aide alimentaire : épicerie sociale, portage de repas,</li><li>- Aide aux loisirs : bons loisirs, billetterie sociale,</li><li>- Aide aux vacances,</li><li>- Aide financière : remboursables ou non,</li><li>- Personnes âgées : portage de repas,</li><li>- Logements sociaux, logements d'urgence.</li></ul> <p>Quantité distribuée en 2017 : 14,127 tonnes.</p>
<b>Localisation</b>	<p><b>Gestionnaire</b> : CCAS Mairie – 16, rue Charles de Gaulle – 29820 GUILERS Tél : 02 98 07 61 52 – Fax 02 98 07 46 44 – <a href="mailto:ccas@mairie-guilers.fr">ccas@mairie-guilers.fr</a></p> <p><b>Lieu de distribution</b> : Épicerie sociale 16, rue Charles de Gaulle – 29820 GUILERS pour les habitants de Guilers ayant complété un dossier auprès du CCAS.</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><b>Ouverture</b> : Tous les 15 jours, le mercredi 11h00 à 12h00 – 14h00 à 15h30 Le jeudi 9h30 à 11h00</p> <p><b>Période couverte</b> : toute l'année excepté un mois durant la période estivale.</p> <p><b>Épicerie sociale et distribution de colis à titre exceptionnel.</b></p> <p><b>Modalités</b> :</p> <p>Orientation par l'assistante sociale du secteur ou demande de rendez-vous par l'intéressé. Un quotient est calculé par rapport aux ressources et dépenses du foyer. Selon le barème défini par le CCAS, l'accès à l'épicerie sociale est décidé.</p> <p>Une capacité mensuelle d'achat est déterminée en fonction de la composition du foyer. Une participation de 10 % de la capacité mensuelle d'achat est demandée aux bénéficiaires.</p>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Banque Alimentaire,</li><li>- Association Nationale du Développement des Épiceries Solidaires.</li></ul>
<b>Formation</b>	<p>Agents du CCAS : Accueil du public difficile.</p> <p>Des bénévoles (membres du CCAS et bénévoles extérieurs) : formation hygiène en projet avec la Banque Alimentaire.</p>
<b>Référent</b>	<p>Anne CARRO, Adjointe aux affaires sociales Christelle PERENNES, Responsable épicerie</p>



# CCAS DE LANDERNEAU

## EPICERIE SOCIALE « LA BOUTIQUE AR STALIG »

<b>Présentation</b>	<p>Le CCAS de Landerneau propose deux types d'aide alimentaire dans le cadre des aides facultatives :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Les aides alimentaires d'urgence : la remise de colis d'urgence alimentaire et chèques repas d'urgence de 10 €.</li><li>2) Un service d'épicerie sociale « la boutique Ar Stalig ».</li></ol> <p>Les bénéficiaires de ces deux services doivent habiter Landerneau, Plouedern, La Roche-Maurice, La Martyre, Ploudiry, Treflevenez (convention signée jusqu'au 31/12/18).</p> <p>Quantité distribuée en 2017 : 8,8 tonnes.</p>
<b>Localisation</b>	<p><b>Distribution des colis alimentaires d'urgence / chèques repas d'urgence de 10 €</b> <b>CCAS de Landerneau</b> 1, rue du Docteur Pouliquen – 29800 LANDERNEAU Tél : 02 98 85 43 03 – <a href="mailto:ccas@mairie-landerneau.fr">ccas@mairie-landerneau.fr</a></p> <p>- Lundi à vendredi 10h00 à 12h00 – 13h30 à 17h30 - <b>Période couverte</b> : toute l'année,</p> <p><b>Service d'épicerie sociale « La Boutique – Ar Stalig »</b> Allée des haras – 29800 LANDERNEAU</p> <p><b>Ouverture de l'espace vente</b> : Mardi 9h30 à 12h30 – 14h30 à 16h30 – jeudi 13h00 à 18h00 <b>Période couverte</b> : toute l'année, à l'exception de la semaine qui suit la collecte alimentaire annuelle, qui est programmée le dernier week-end de novembre.</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><b>Colis alimentaires d'urgence et chèques repas d'urgence de 10 €</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Accord du CCAS sur évaluation et orientation d'un travailleur social du CDAS ou d'un élu d'une commune partenaire,</li><li>- 3 colis ou 3 chèques repas maximum par ménage et par an,</li></ul> <p><b>Service d'épicerie sociale « La Boutique – Ar Stalig »</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Modalités d'accès selon un calcul de reste à vivre journalier,</li><li>- Pas d'orientation obligatoire par un référent social,</li><li>- Entretien d'accueil et signature d'un contrat d'adhésion obligatoire,</li><li>- Participation financière à hauteur de 10 % de la valeur des produits achetés.</li><li>- Panier alimentaire de 3 mois renouvelable.</li></ul>
<b>Autres actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Espace convivialité animé par des bénévoles aux heures d'ouverture (boisson offerte, presse du jour, recette, espace enfants...)</li><li>- Ateliers collectifs : cuisine, ateliers parents-enfants, corps et bien-être, sorties culturelles, atelier jardins partagés « de la graine à l'assiette ».</li></ul>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sur le volet social : CDAS de Landerneau , MPT – Centre social, Incroyables comestibles.</li><li>- Sur le volet approvisionnement : la Banque Alimentaire, l'Association Nationale du Développement des Épiceries Solidaires.</li></ul>

<b>Formation</b>	<p><b>Des agents du CCAS</b> : formation CNFPT, formation Banque Alimentaire.</p> <p><b>Des bénévoles</b> : formation interne et externe (IREPS).</p>
<b>Référent</b>	<p>Sandra PERROT, Responsable action sociale du CCAS Nolwenn KERVEVAN, Responsable de l'épicerie sociale</p>

# CIAS DU PAYS DE LESNEVEN ET DE LA CÔTE DES LÉGENDES

## ÉPICERIE SOLIDAIRE DE KERMARIA

<b>Localisation</b>	<p style="text-align: center;"><b>CIAS</b>          12, bld des Frères Lumière – BP 75 – 29260 LESNEVEN          Tél : 02 98 21 11 77 – Fax : 02 98 83 16 91  <a href="mailto:cias@clcl.bzh">cias@clcl.bzh</a> – Ligne directe CIAS 02 98 21 06 16</p> <p style="text-align: center;"><b>Épicerie solidaire de Kermaria</b>          Espace Kermaria – 29260 LE FOLGOËT          Tél : 02 98 21 08 03 - <a href="mailto:cias@clcl.bzh">cias@clcl.bzh</a> (mardi et vendredi)</p>
<b>Distribution</b>	<p style="text-align: center;"><b>Espace Kermaria</b>          Accès à l'épicerie aux personnes vivant sur le territoire communautaire.  <b>Ouverture</b> : mardi 13h30 à 17h00 – vendredi 13h45 à 16h00  <b>Période couverte</b> : toute l'année.</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p>Gestion et animation de l'Épicerie Solidaire, évaluation des besoins sociaux de la population, gestion des logements d'urgence, formation de ses membres, représentation de la compétence sociale de la Communauté dans les différentes instances.  <b>Modalités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Libre service,</li> <li>- Orientation par le CCAS, accès sur condition de ressources.</li> </ul> <p>Quand validation du dossier par le CCAS, il est transmis au CIAS qui prend contact avec la famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point sur la situation,</li> <li>- Explication du fonctionnement,</li> <li>- Détermination des objectifs et de la participation financière (produits vendus 10 % de leur valeur réelle).</li> </ul>
<b>Autres actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil individuel,</li> <li>- Entretien,</li> <li>- Écoute,</li> <li>- Insertion sociale,</li> <li>- Insertion professionnelle,</li> <li>- réorientation vers les services compétents (CDAS, CAF, Pôle Emploi, AGDE...).</li> </ul> <p>Projet de mise en place d'un atelier cuisine dans le cadre de l'éducation à la santé.</p>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Banque Alimentaire,</li> <li>- Association Nationale du Développement des Épiceries Solidaires,</li> <li>- Animation et Gestion pour l'Hébergement et l'Emploi en Bretagne.</li> </ul>
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une salariée est Conseillère en Économie Sociale et Familiale,</li> <li>- Les bénévoles : formation à l'hygiène et à l'accompagnement dans l'aide alimentaire.</li> </ul>
<b>Référent</b>	<p style="text-align: center;">Bernard TANGUY, Président          Françoise BRIAND, Vice-Présidente</p>

# CCAS DE MORLAIX

## ROUL'PANIERS

<b>Présentation</b>	<p>Roul'paniers est un service du CCAS pour la livraison de colis alimentaires à domicile.</p> <p>Au moyen d'une camionnette banalisée et avec l'aide de 13 bénévoles, il répond aux besoins de personnes qui ne peuvent pas se déplacer vers l'aide alimentaire.</p> <p>Quantité délivrée en 2017 : 23,188 tonnes.</p>
<b>Localisation</b>	<p style="text-align: center;"><b>CCAS de Morlaix</b> 29, rue de Brest -29600 MORLAIX</p> <p style="text-align: center;"><b>Service Roul'Paniers</b> 6, rue Pierre Corlé – 29600 MORLAIX Tél : 02 98 88 82 15 – <a href="mailto:k.guihot-roulpaniers@villedemorlaix.org">k.guihot-roulpaniers@villedemorlaix.org</a></p> <p><b>Secteur géographique couvert</b> : Les 7 quartiers de Morlaix : Le Pormeur/Pors an Trez/Kerneguès, Ploujean, centre-ville, Madeleine-Ty Dour, Boissière/Coat Congar, Coat Serho-Vierge Noire, Le Jarlot/Les Ursulines.</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><b>Livraisons</b> : du lundi au jeudi – 13h30 à 17h00</p> <p><b>Période couverte</b> : toute l'année (fermé en Août)</p> <p>Livraison de colis alimentaire : un poids est attribué dans chaque catégorie d'aliment pour se baser sur les principes du Programme National Nutrition Santé (une fois par semaine, environ 15 kg).</p>
<b>Modalités</b>	<p>L'accès doit faire l'objet d'une évaluation par un travailleur social ou par le référent du service et formulé par le biais de la « fiche navette ».</p> <p><b>Évaluations</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Habiter Morlaix,</li><li>- Être isolé,</li><li>- Présenter des critères de fragilité financière ponctuelle ou durable,</li><li>- Impossibilité de se déplacer (handicap, grand âge dans le cadre du dispositif Monalisa ou autre immobilisation temporaire ou durable).</li><li>- Le bénéficiaire s'oblige tout au long de l'accès (si accès sur le long terme), à bénéficier exclusivement de cette distribution, et d'aucune autre distribution alimentaire (contrat d'adhésion).</li></ul> <p><b>Participation financière</b> : 1,50 € par passage et par personne.</p>
<b>Autres actions</b>	<p>Le service offre un accompagnement dans la constitution des menus équilibrés et / ou à la demande du travailleur social, sur un point précis de la vie quotidienne.</p> <p>Le service propose un atelier cuisine tous les vendredis en partenariat avec le centre social Carré d'As.</p>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La Banque Alimentaire de Brest,</li><li>- La Cuisine Centrale de Morlaix,</li><li>- Le Conseil Départemental,</li><li>- Le centre LECLERC, le Géant CASINO,</li><li>- Le Conseil Départemental,</li><li>- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale,</li><li>- Le centre social Carré d'As,</li><li>- Le Secours Populaire.</li></ul>

Formation	<p><b>Des salariés</b> : 1 salarié : BTS Économie Sociale et Familiale + niveau Diplôme d'État de Conseillère en Économie Sociale et Familiale.</p> <p><b>Des bénévoles</b> : Écoute, hygiène, sécurité alimentaire.</p>
Réfèrent	Katy GUIHOT, Agent de médiation

## CCAS DE PLEYBEN

### ÉPICERIE SOCIALE « TY MAD »

Présentation	Le CCAS gère l'épicerie sociale pour Pleyben, Lothey, Gouezec, Lennon, Le Cloître-Pleyben, Lannédern, Loqueffret, Brennilis, Brasparts, Saint-Rivoal.
Localisation	<p><b>Gestionnaire</b> : CCAS Mairie – Place Charles de Gaulle – 29190 PLEYBEN</p> <p><b>Lieu de distribution</b> : Épicerie sociale 21, rue de Garsmaria – 29190 PLEYBEN Le canton de Pleyben + Lopérec</p>
Fonctionnement	<p><b>Ouverture</b> : mardi et jeudi - 9h30 à 12h00</p> <p><b>Période couverte</b> : toute l'année excepté le mois d'août. Attribution d'un colis d'urgence selon la situation.</p> <p><b>Modalités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les usagers sont orientés par un travailleur social,</li> <li>- Une participation de 10 % de la valeur du produit est demandée à l'utilisateur.</li> </ul>
Autres actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier cuisine,</li> <li>- Action d'aide à la gestion budgétaire.</li> </ul>
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Banque Alimentaire,</li> <li>- Commerces locaux du territoire,</li> <li>- Producteurs maraîchers bio.</li> </ul>
Formation	Les bénévoles sont formés à l'hygiène, la sécurité alimentaire et à l'accueil des publics en difficultés. Ils ont co-construit une charte les engageant dans une démarche éthique.
Réfèrent	Patrice PERSON, Adjoint aux solidarités

# CCAS DE QUIMPER

## ÉPICERIE SOCIALE

<b>Présentation</b>	<p>L'épicerie sociale a vocation à venir en aide, de manière ponctuelle, aux quimpérois ayant des difficultés notamment budgétaires. Cette aide alimentaire en nature est complémentaire aux achats déjà effectués par les ménages ou aux denrées acquises par d'autres distributions alimentaires. L'objectif n'est pas de remplacer les habitudes d'achat des usagers.</p> <p>Au-delà de l'aide alimentaire, l'accès à l'épicerie sociale permet également de favoriser le lien social, notamment par la participation à des actions collectives.</p> <p>Quantité distribuée en 2017 : 91,328 tonnes.</p>
<b>Localisation</b>	<p><b>Gestionnaire : CCAS</b> 8, rue Verdelet – 29000 QUIMPER Tél : 02 98 64 51 00 – Fax : 02 98 64 25 86</p> <p><b>Lieu de distribution : Épicerie sociale</b> 4, chemin de kerarnou – 29000 QUIMPER Dispositif ouvert aux quimpérois</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><b>Ouverture</b> : mardi, mercredi et jeudi 9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00 vendredi 9h00 à 12h00</p> <p><b>Période couverte</b> : toute l'année</p> <p><b>Modalités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Orientation par un référent social,</li><li>- Demande sur l'imprimé unique,</li><li>- Conditions de ressources : reste à vivre égal ou inférieur à 9 € / jour / personne,</li><li>- Accès 3 mois maximum : Délai de carence = 3 mois,</li><li>- Prise de rendez-vous auprès du régisseur, après règlement de la participation (10 % de la valeur d'achat hebdomadaire).</li></ul>
<b>Autres actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil individuel,</li><li>- Écoute,</li><li>- Conseil,</li><li>- Diffusion des recommandations de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES),</li><li>- Atelier cuisine,</li><li>- Restaurant social.</li></ul>
<b>Partenariat</b>	<p>Banque Alimentaire.</p>
<b>L'équipe</b>	<p>Personnels du CCAS : un chef de groupe, des aides de cuisine, une assistante sociale, bénévoles à l'épicerie.</p>

# CCAS DE QUIMPER

## RESTAURANT SOCIAL

<b>Présentation</b>	<p>Dans le cadre de leur prise en charge, le restaurant social permet à certains usagers suivis par le Centre Communal d'Action Sociale et aux personnes orientées par un travailleur social de venir prendre un repas équilibré dans la journée.</p>
<b>Localisation</b>	<p style="text-align: center;"><b>Gestionnaire : CCAS</b>        8, rue Verdelet – 29000 QUIMPER        Tél : 02 98 64 51 00 – Fax : 02 98 64 25 86</p> <p style="text-align: center;"><b>Lieu de restauration :</b>        21, rue Étienne Gourmelen – 29000 QUIMPER</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><b>Ouverture :</b> le midi de 12h00 à 13h30 (service de 12h00 à 13h00).        Le soir est réservé aux personnes hébergées au CHRS Hôtel Social. Service de 19h00 à 19h25.</p> <p><b>Période couverte :</b> toute l'année</p> <p>Le restaurant est ouvert le midi, toute la semaine pour les usagers hébergés sur les dispositifs du CCAS et - à titre dérogatoire - pour les personnes en logement dans l'impossibilité de confectionner des repas.        Le soir, l'accès est réservé aux usagers hébergés sur le dispositif d'urgence.</p> <p>L'orientation au restaurant social est faite par un travailleur social du CCAS ou par un partenaire extérieur (Commission Locale Lutte contre l'exclusion, Mission Locale, organismes de tutelle...)        Elle est validée par la Vice-Présidente du CCAS, dans la limite des places disponibles.        Durée d'accès : 4 mois – carte d'urgence : 8 repas.</p>
<b>Partenariat</b>	<p>Banque Alimentaire</p>
<b>L'équipe</b>	<p>L'équipe du restaurant social comprend uniquement des salariés.        Responsable du restaurant : un chef de groupe,        Personnels : 2 cuisiniers, 2 aides-cuisine, un agent social.</p>

# CCAS DE QUIMPERLÉ

## ÉPICERIE SOCIALE

<b>Présentation</b>	Quantité distribuée en 2017 : 37 tonnes.
<b>Localisation</b>	<p>19, place Saint-Michel – 29300 QUIMPERLÉ</p> <p>Tél : 02 98 96 37 57 – <a href="mailto:ccas@ville-quimperle.fr">ccas@ville-quimperle.fr</a></p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><b>Ouverture</b> : Mardi, mercredi et jeudi après-midi.</p> <p><b>Période couverte</b> : Janvier à décembre.</p> <p>Distribution de colis en cas d'urgence alimentaire, sinon le public concerné fait ses courses en choisissant les produits mis à disposition, après validation du dossier.</p> <p><b>Modalités</b> :</p> <p>Participation financière avec un plafond de dépense mensuel.</p> <p>Orientation par un travailleur social ou à l'initiative de la personne, si elle correspond aux critères de ressources (CMU + 20%).</p>
<b>Autres actions</b>	<p>Possibilité de prendre un café et de discuter avec d'autres bénéficiaires ou des bénévoles.</p> <p>Ateliers cuisine dispensés par une diététicienne.</p>
<b>Partenariat</b>	Banque Alimentaire.
<b>Formation</b>	Des salariés et des bénévoles : actions de formation en lien avec la Banque Alimentaire.
<b>Référent</b>	<p>Marie-Madeleine BERGOT, Adjointe aux solidarités</p> <p>Françoise BLEUZEN, Responsable de l'Action Sociale</p>



## CCAS DE ROSPORDEN

<b>Présentation</b>	Quantité distribuée en 2017 : 18,341 tonnes.
<b>Localisation</b>	Hôtel de Ville 10 rue de Reims – CS 90092 - 29140 ROSPORDEN Tél 02 98 66 99 02  <b>Lieu de distribution</b> 1, rue de la Provence - 29140 ROSPORDEN
<b>Fonctionnement</b>	<p><b>Ouverture</b> : le vendredi 9h00 à 11h30</p> <p><b>Période couverte</b> : toute l'année</p> <p>Distribution de colis</p> <p><b>Modalités</b> : orientation par un référent social ou par le CCAS.</p>
<b>Autres actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de prendre un café et de discuter avec d'autres bénéficiaires, des bénévoles, des travailleurs sociaux et l'agent social,</li> <li>- vestiaire solidaire accessible aux bénéficiaires de la BA, aux heures de distributions de denrées,</li> <li>- atelier cuisine : 1 mercredi par mois,</li> <li>- ateliers couture : mardi toute la journée.</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Banque Alimentaire</li> <li>- Centre Départemental d'Action Sociale de Concarneau</li> </ul>
<b>Formation</b>	Proposées par la Banque Alimentaire de Quimper pour les salariés et les bénévoles.
<b>Référent</b>	Michel LOUSSOUARN, Président du CCAS Marie-Madeleine LE BIHAN, Adjointe aux solidarités Olivier PAGANO, Directeur du CCAS Nathanaëlle LETOURNEUR, Responsable administrative du CCAS Sophie MAGUET, Agent social

# CCAS DE SCAËR

## ÉPICERIE SOCIALE

<b>Présentation</b>	Quantité distribuée en 2017 : 4,951 tonnes.
<b>Localisation</b>	Centre Communal d'Action Sociale 8, rue Émile Zola – 29390 SCAËR
<b>Fonctionnement</b>	<b>Ouverture</b> : Jeudi après-midi. <b>Période couverte</b> : toute l'année. <b>Modalités</b> : - Accès aux personnes résidant sur la commune depuis au moins 3 mois, - Libre-service.
<b>Partenariat</b>	Banque Alimentaire
<b>Formation</b>	Les bénévoles sont formés via le réseau de la Banque Alimentaire.
<b>Référent</b>	Laurence COTTEN, Directrice du CCAS, Jean-Yves LE GOFF, Président du CCAS Jacqueline SABATIER, Adjointe aux Affaires Sociales

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Présentation</b></p>	<p>L'<b>association AGEHB</b> existe depuis 1981. Elle a vocation d'accueillir, d'accompagner et d'orienter toutes personnes en situation de grande précarité ou de grande fragilité sur le département du Finistère. L'AGEHB est reconnue, agréée et financée par l'état et les collectivités locales pour son travail de lutte contre toutes les formes d'exclusions. Elle est organisée en 5 pôles d'intervention et de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accueil et l'entraide,</li> <li>- le logement,</li> <li>- l'hébergement,</li> <li>- la santé,</li> <li>- le travail.</li> </ul> <p>L'AGEHB développe, par le biais de ses nombreux services, des actions complémentaires pour répondre aux besoins des personnes qu'elle côtoie. Elle agit concrètement au plus près des publics et de leur quotidien, afin de répondre à leurs difficultés dans l'urgence ou sur la durée, pour favoriser leur insertion sociale de manière globale et durable.</p> <p>Le <b>Centre d'Accueil de Jour « le Phare »</b> est un service de l'association AGEHB qui a pour mission d'écouter et d'orienter toutes les personnes qui se présentent. L'accueil est anonyme et inconditionnel. L'ADJ délivre diverses prestations dites « primaires », c'est-à-dire qui répondent à un critère de première nécessité (se nourrir, se poser, se chauffer, se laver et laver son linge, être conseillé, orienté...).</p> <p>Ce service contribue à prévenir une plus grande marginalisation, exclusion des personnes accueillies.</p> <p>Il est aussi identifié comme un point de distribution de colis et de dépannage alimentaire sur la ville de Brest.</p> <p>Quantité distribuée en 2017 : 53,798 tonnes.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Localisation</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Siège de l'association</b> 7, rue de Lanrédec – 29200 BREST</p> <p style="text-align: center;"><b>Lieu de distribution</b> 20, rue Gaston Ramon – 29200 BREST Tram A (arrêt Dupuy de Lôme) – Bus 4 (arrêt Landais)</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Fonctionnement</b></p>	<p><b>Ouverture</b> : lundi à vendredi - 9h30 à 15h00 mercredi : journée dédiée uniquement aux parents avec enfants.</p> <p><b>Fourniture de produits alimentaires à réchauffer au micro-ondes et à consommer sur place</b> (sans prescription)</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Autres actions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petit-déjeuner gratuit de 9h30 à 11h00.</li> <li>- Hygiène :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• douche gratuite,</li> <li>• machines à laver / sèche-linge (avec lessive) : participation 1 €</li> </ul> </li> <li>- Accès à un ordinateur « PAPI » (Point Accès Public à Internet)</li> <li>- Accueil individualisé, écoute, orientation avec la présence de travailleurs sociaux.</li> </ul>

<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre social de Bellevue, l'accueil de jour « La Halte » et le CCAS : ateliers cuisine deux fois par mois,</li> <li>- Banque Alimentaire : participation à la collecte nationale,</li> <li>- CCAS : action ponctuelle (forum de l'aide alimentaire). Participation au temps de réflexion et de coordination autour de l'aide alimentaire à Brest.</li> </ul>
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 ETP éducateurs spécialisés,</li> <li>- 1 TISF (Technicien de l'intervention sociale et familiale),</li> <li>- 2 volontaires en Service Civique,</li> <li>- 1 stagiaire éducateur spécialisé dernière année.</li> </ul>
<b>Référent</b>	<p>Catherine DUCHESNE, Chef de service pôle L.A.E. (Logement, Accueil, Entraide)          Annaïg BRENNER, Chef de service pôle L.A.E. (Logement, Accueil, Entraide)</p>

## COMITÉ D'ANIMATION DU CENTRE ÉVANGÉLIQUE ENTRAIDE

<b>Présentation</b>	<p>L'association CACE Entraide a vocation à venir en aide et de manière ponctuelle à des personnes ayant des difficultés budgétaires et de lutter contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion.</p> <p>Cette aide alimentaire en nature est un complément aux achats déjà effectués par les ménages ou aux denrées acquises par d'autres distributions alimentaires.</p> <p>L'objectif n'est pas de remplacer les habitudes d'achat des usagers.</p> <p>Au-delà de l'aide alimentaire, l'accès au CACE Entraide permet également de favoriser le lien social avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une distribution de vêtements et de divers objets,</li> <li>- la possibilité de discuter avec les autres bénéficiaires autour d'une boisson chaude ou froide.</li> </ul> <p>Quantité distribuée en 2017 : 31 tonnes.</p>
<b>Localisation</b>	<p>Association CACE Entraide</p> <p>10, rue St Marc</p> <p>29000 QUIMPER</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p><b>Ouverture</b> : mardi 17h15 – 19h15</p> <p><b>Période couverte</b> : toute l'année excepté le mois d'août et la période des fêtes de fin d'année.</p> <p><b>Modalités</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation par un référent social ou sur demande personnelle,</li> <li>- Un colis d'urgence est fait lors de la première visite,</li> <li>- Établissement des dossiers directement par l'association,</li> <li>- Conditions de ressources : <ul style="list-style-type: none"> <li>• reste à vivre égal ou inférieur à 9 € / jour / personne,</li> <li>• accès 3 mois minimum avec renouvellement jusqu'à 9 mois maximum,</li> <li>• délai de carence : 3 mois,</li> <li>• règlement de 1 € / personne pour la gestion des dossiers.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Partenariat</b>	Banque Alimentaire.
<b>L'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un responsable,</li> <li>- des bénévoles</li> </ul> <p>gèrent la distribution des produits alimentaires et boissons, le vestiaire, les dossiers.</p>
<b>Formation</b>	<p>Les bénévoles sont formés ou vont être formés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'hygiène,</li> <li>- la sécurité alimentaire,</li> <li>- l'accueil des publics en difficulté,</li> </ul> <p>via le réseau de la Banque Alimentaire.</p>
<b>Référent</b>	<p>Eric BODERE, Président</p> <p>Jacques BODERE</p> <p>Sylvie PAILLARD</p>

<b>Présentation</b>	<p>Association à but non lucratif, régie par la loi 1901, créée en 2012, dans le but de promouvoir la solidarité et la convivialité sous toutes ses formes en direction des enfants, des jeunes, des familles et des personnes âgées notamment en développant des actions à caractère culturel, sportif, social et humanitaire, dans le respect de l'éthique.                  Quantité distribuée en 2017 : 57,21 tonnes.</p>
<b>Localisation</b>	<p style="text-align: center;">Association Mosaik                  79, rue Jules Lesven – 29200 BREST                  Tél : 07.81.81.66.10 - <a href="mailto:mosaik29@hotmail.com">mosaik29@hotmail.com</a> - <a href="http://mosaik-brest.fr/">http://mosaik-brest.fr/</a></p>
<b>Fonctionnement</b>	<p>Sur orientation d'un travailleur social, et en fonction des places disponibles.                  L'inscription se fait sur l'année civile.                  En réglant la cotisation de 21 € / personne / an, la personne inscrite est libre de venir récupérer un colis alimentaire sur les créneaux d'<b>ouverture</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un mercredi sur deux 9h30 à 11h30 – 14h00 à 16h00</li> <li>- vendredi 14h00 à 15h30</li> </ul>
<b>Autres actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action « Quartier Libre », le premier dimanche du mois, à partir de 15h00 dans le quartier de Kerbernier, des animations et un spectacle sont proposés aux enfants de 6 à 12 ans.</li> <li>- Maraude : lundi 19h00 à 22h00 (parking rues Duquesnes et Kennedy + unité mobile) en lien avec le 115.</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	<p>Banque Alimentaire</p>
<b>Formation</b>	<p>Un salarié en contrat d'avenir et une équipe d'une quinzaine de bénévoles.</p>
<b>Référent</b>	<p style="text-align: center;">Emmanuel SAOUL, animateur socio-culturel</p>

# KONKERN SOLIDARITÉ

<b>Présentation</b>	<p>Le KS est né officiellement le 1<sup>er</sup> mars 2017, suite à une AG constitutive qui avait réuni une trentaine de personnes particulièrement motivées. Il compte désormais environ 45 bénévoles.</p> <p>L'association est régie par la loi de 1901 et n'a donc pas de but lucratif.</p> <p>Tous les adhérents sont bénévoles.</p> <p>L'objectif de l'association est d'apporter soutien et aide aux personnes en difficulté, au niveau alimentaire bien sûr, mais également dans les démarches administratives ou les aides pour l'acquisition de meubles et de vêtements.</p> <p>Elle a reçu en 2017, l'agrément de l'habilitation régionale au titre de l'aide alimentaire.</p> <p>Le secteur alimentaire correspond à l'un des objectifs principaux de l'association et nécessite une attention particulière pour chaque bénéficiaire qui y trouve aussi un contact humain et une écoute qu'il n'a pas toujours en dehors du KS.</p> <p>L'association accueille environ 380 bénéficiaires au secteur alimentaire.</p> <p>Quantité distribuée en 2017 : 50,337 tonnes.</p>
<b>Localisation</b>	<p>KONKERN SOLIDARITÉ</p> <p>Z.I. du Moros – Avenue de Bielefeld Senne – 29900 CONCARNEAU</p> <p>Tél : 02 98 57 80 48 – <a href="mailto:konkern.solidarite@gmail.com">konkern.solidarite@gmail.com</a></p>
<b>Fonctionnement</b>	<p>Les ventes bi-hebdomadaires (mercredi et vendredi 10h00 à 12h00) des secteurs brocante, meubles, livres et vestiaires, ainsi que les braderies et opérations diverses permettent de financer l'achat de denrées auprès de la Banque Alimentaire, et subvenir aux charges qui incombent à l'association.</p> <p>Ces ventes permettent également de mettre en place plusieurs actions telles que : colis de Noël, journée des bénéficiaires l'été, participation aux sports et loisirs des bénéficiaires.</p> <p>Chaque famille est invitée à déposer un dossier, qui est examiné par une commission de 3 personnes.</p> <p>Le « reste à vivre » maximum pris en compte pour une personne seule est fixé à 200 € (100 € pour chaque personne supplémentaire), pour pouvoir bénéficier d'un colis alimentaire par mois, ainsi que deux distributions de produits frais par semaine.</p> <p><b>Ouverture</b> : Mardi matin (inscription) Mercredi et vendredi 10h00 à 16h30</p>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Banque Alimentaire,</li> <li>- Leclerc Concarneau,</li> <li>- Casino Trégunc,</li> <li>- Intermarché Rosporden et Névez,</li> <li>- Casino Plonéour-Lanvern,</li> <li>- Lycée St Joseph de Concarneau (pâtisserie / boulangerie)</li> </ul>
<b>Référent</b>	<p>Présidence collégiale assurée par les 7 personnes constituant le Bureau :</p> <p>Léonce ROUAT, Secrétaire Sandrine TREBOUET, Secrétaire-Adjointe &amp; Trésorier-Adjoint Gil LE FOUEST, Trésorier Claude RENONCET Dany KERLOCH Danielle GUERNALEC Lucienne CLERCH</p>

# ENTRAIDE ET AMITIÉ

Présentation	Association loi 1901, créée en 1972.
Localisation	<p>5 rue Armorique – 29200 BREST</p> <p>Tél : 02 98 05 30 30 - boulic@club-internet.fr</p> <p>Tram / bus arrêt « Recouvrance » à 150 mètres</p>
Fonctionnement	<p><b>Ouverture</b> : toute l'année, du lundi au vendredi à partir de 13h30, sauf le jeudi (12h00 pour le repas gratuit hebdomadaire).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de jour inconditionnel dans une maison et un grand jardin aménagé où les chiens sont acceptés.</li> <li>- Dépannage alimentaire régulier et en urgence, à consommer sur place (pizzas et sandwiches) + goûter (viennoiseries, thé, chocolat) à 16h00.</li> <li>- Dépannages alimentaires à emporter régulier et/ou en urgence, sur orientation d'un travailleur social, pour les personnes bénéficiaires de minima sociaux ou sans ressource, résidant sur la rive droite de Brest, ou le centre-ville (jusqu'au 31/12/2018). Distributions alimentaires adaptées aux personnes logées par le 115, ou en précarité énergétique.</li> <li>- Aide à l'insertion sociale et à l'accès aux droits administratifs pour des adultes en situation de précarité ou en difficultés sociales.</li> <li>- Maison multiservices : douches, machines à laver, sèche-linge, vestiaire, point PAPI (3 ordinateurs), téléphone, photocopieur (services gratuits, accueil inconditionnel).</li> <li>- Atelier informatique : jeudi 14h00 à 16h00</li> <li>- Atelier créatif ponctuel, et à la demande.</li> <li>- Organisation avec et pour les usagers, de journées festives, tournois de cartes, de pétanque, loto, Noël, fête des voisins...</li> <li>- Participation volontaire des usagers au fonctionnement de la maison et à son entretien.</li> </ul>
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passages réguliers à l'association de bénévoles et professionnels d'autres structures : Crésus, La Plume, Emergence, CDAS rive droite.</li> <li>- Participation à différents collectifs et réseaux sociaux dont les collectifs d'aide aux migrants.</li> </ul>
Formation	Les bénévoles participent aux formations proposées par la Banque Alimentaire, le CCAS (hygiène, sécurité alimentaire, accueil et gestion des conflits, gestion administrative).
Réfèrent	Marie-Françoise BOULIC, présidente



## LE PAIN ET LA PAROLE

<b>Présentation</b>	<p>Association à but non lucratif et humanitaire ayant pour objet d'apporter une aide alimentaire temporaire, ainsi qu'une aide morale à toutes personnes ou familles momentanément démunies. Les personnes sont souvent adressées par les services sociaux du secteur. Elles sont aidées par trois bénévoles.</p> <p>Quantité distribuée en 2017 : 5,354 tonnes.</p>
<b>Localisation</b>	<p>Le Pain et la Parole 29000 QUIMPER</p> <p>Tél : 07 69 00 70 47 – <a href="mailto:lepainetlaparole@gmail.com">lepainetlaparole@gmail.com</a></p>
<b>Fonctionnement</b>	<p>Lorsque les services sociaux contactent l'association, des bénévoles se rendent au domicile des personnes aidées. Ils apportent un réconfort moral, une écoute et, si besoin, peuvent délivrer de la nourriture.</p> <p>La distribution alimentaire se fait principalement le jeudi, en fonction des arrivages.</p> <p>L'horaire de visite au domicile de chaque famille dépend de l'organisation de la tournée et des disponibilités de chaque bénévole.</p> <p><b>Zones géographiques couvertes</b> principalement : Penhars et Moulin Vert.</p> <p><b>Ouverture</b> : toute l'année.</p> <p><b>Cotisation</b> : 1 € à chaque livraison alimentaire.</p>
<b>Autres actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage de formation à l'écoute, sous la conduite de psychologues,</li> <li>- Stage d'hygiène et de sécurité alimentaires.</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	Banque Alimentaire
<b>Formation</b>	Les trois bénévoles actifs ont plus de dix ans d'expérience dans l'accompagnement social.
<b>Référent</b>	Monsieur DUJARDIN, Président

Présentation	<p><b>Association</b> : Fédé B, 6 avenue Le Gorgeu – 29200 BREST Tél : 02 98 01 29 36 - <a href="mailto:agorae@fedeb.net">agorae@fedeb.net</a></p> <p>Quantité distribuée en 2017 : 6,98 tonnes.</p>
Localisation	<p style="text-align: center;"><b>Lieu de distribution :</b></p> <p style="text-align: center;">Fac de Sciences et Techniques - Hall N - 6 avenue Le Gorgeu – 29200 BREST (arrêt de bus « Bouguen »)</p>
Fonctionnement	<p>Horaires de Septembre à Juin : (L'épicerie est fermée lorsque l'université est fermée) Lundi : 16h00 – 19h00 Mardi à Jeudi : 16h30 – 18h30 Vendredi : 14h00 – 15h30</p> <p>Pour accéder à l'épicerie, il suffit d'être étudiant(e) et de remplir un dossier. Le reste à vivre quotidien (ressources – charges, le tout divisé par 30) doit être inférieur à 7,50 € (qui est égal à 2 repas au Restaurant Universitaire et 1 petit-déjeuner à la cafétéria). Le dossier est étudié en commission par un membre de l'équipe et une assistante sociale. Après acceptation, et en fonction du reste à vivre, un panier mensuel est accordé (entre 9 et 22 €), c'est-à-dire que le bénéficiaire peut dépenser au maximum, entre 9 et 22 € dans l'épicerie.</p> <p>De plus, l'épicerie propose des produits alimentaires et non-alimentaires entre 10 et 15 % du prix du marché. Par exemple, une bouteille d'eau d'1 L est vendue 0,06 €.</p>
Autres actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'animations afin de lutter contre l'exclusion des étudiants en situation de précarité.</li> <li>- Communication sur l'épicerie pour informer tous les étudiants de son existence.</li> <li>- Accompagnement des étudiants dans leurs démarches administratives.</li> <li>- Réinsertion professionnelle via des missions de Service Civique.</li> </ul>
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Géant Casino du Phare de l'Europe,</li> <li>- Banque Alimentaire,</li> <li>- ANDES,</li> <li>- UBO,</li> <li>- Fondation Crédit Agricole,</li> <li>- MACIF,</li> <li>- Finistère 2.9.</li> </ul>
Formation	<p>Les bénévoles sont formés par les pairs à la gestion de la caisse, du stock, les ramasses de produits ainsi que l'hygiène et la sécurité alimentaires.</p>
Réfèrent	<p style="text-align: center;">Duncan POSTOLLEC, Président Fédé B Ona MARTRES, Vice-Présidente Innovation Sociale Fédé B</p>

## POINT 48

<b>Présentation</b>	<p>Association loi 1901, créée en 1983, dont les objectifs sont la lutte contre l'exclusion et l'isolement social. Accueil de jour, reconnu par la DDCS depuis 2006, 3 après-midis par semaine dans un cadre agréable et convivial.</p> <p>Quantité distribuée en 2017 : 9 tonnes.</p>
<b>Localisation</b>	<p>4 rue Gabriel Fauré – 29200 Brest</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p>Ouvert toute l'année les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00.</p> <p>L'été, ouverture 2 jours par semaine : les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- distribution de colis alimentaires,</li> <li>- aide aux démarches administratives,</li> <li>- Point PAPI (point internet).</li> </ul>
<b>Autres actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- écoute,</li> <li>- accompagnement social et moral,</li> <li>- lutte contre l'isolement social en créant un climat d'écoute, de confiance, d'accompagnement physique dans les démarches.</li> </ul>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Banque alimentaire,</li> <li>- CCAS,</li> <li>- Pôle Santé de la ville,</li> <li>- SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation),</li> <li>- France Bénévolat.</li> </ul>
<b>Formation</b>	<p>Des formations sont organisées par le CCAS (addictions, premiers secours ....) et la banque alimentaire (formation TASA pour l'alimentaire).</p>
<b>Référent</b>	<p>Christine FLOCH, présidente</p>



<b>Présentation</b>	<p>BETHLEHEM 29 a pour but de mener des actions sociales et culturelles, pour faire asseoir une solidarité forte et des liens sociaux intenses, favoriser le retour à l'emploi par des activités économiques qui débouchent sur des embauches en entreprise d'insertion professionnelle.</p> <p>Quantité distribuée en 2017 : 0,949 tonne.</p>
<b>Localisation</b>	<p>21 rue de l'Eau Blanche – 29200 Brest</p>
<b>Fonctionnement</b>	<p>Ouvert            le lundi de 17h00 à 18h30                          le samedi de 12h30 à 14h00</p> <p>- Réservation à faire au +33 7 69 99 04 46 - Participation financière de 3 €</p>
<b>Autres actions</b>	<p>- culturelle : découverte et initiation au gospel, tous les dimanches de 10h00 à 12h30. - recyclage : collecte et ramassage de cartons, papiers et plastiques.</p>
<b>Partenariat</b>	<p>- entreprises locales</p>
<b>Formation</b>	<p>Hygiène et sécurité</p>
<b>Référent</b>	<p>Charly BIKEI, Président</p>



**Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale du Finistère**

4, rue Anne Robert Jacques Turgot  
CS 21019  
29196 QUIMPER Cedex

Téléphone : 02 98 64 99 00

[ddcs@finistere.gouv.fr](mailto:ddcs@finistere.gouv.fr)

<http://www.finistere.gouv.fr>